

**DEMANDE D'ADHÉSION – FILLE et CONSENTEMENT DU PARENT/TUTEUR**

N° de membre (iMIS) \_\_\_\_\_

**PARENT/TUTEUR :** Veuillez remplir les pages 1 et 2 du formulaire et les soumettre le plus tôt possible selon les instructions fournies par votre bureau guide afin de garantir votre inscription. L'inscription n'est pas complète sans le paiement. Pour plus d'information, veuillez composer le 1-880-565-8111 durant les heures de bureau régulières. **Veillez conserver les pages 3 et 4 (Code de conduite) pour référence.**

Unité où la fille est placée : \_\_\_\_\_ Code iMIS de l'unité : \_\_\_\_\_

Date de réception : \_\_\_\_\_ Date de paiement : \_\_\_\_\_

Je désire joindre les :  Sparks (5-6)  Brownies (7-8)  Guides (9-11)  
 Pathfinders (12-14)  Rangers (15-17+)  Guides solitaires

Comment as-tu connu les Guides?  Ancien jeune membre  Parente/amie membre des Guides  Site Web  École  
 Médias  Publicité imprimée  Vente de biscuits

As-tu déjà été membre des Girl Guides of Canada – Guides du Canada? Si oui, dans quelle unité et en quelle année?  
 Unité : \_\_\_\_\_ Année : \_\_\_\_\_

As-tu une préférence pour une unité particulière maintenant? Si oui, laquelle?  
 Unité : \_\_\_\_\_

**PARTIE A : Renseignements aux fins de communication**

Fille/pupille : \_\_\_\_\_  
 Prénom et initiales \_\_\_\_\_ Nom de famille \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
 App./N° \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_ N° de case postale ou route rurale \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Province /territoire \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_  
 Rés. ( ) \_\_\_\_\_ Cell: ( ) \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_  
 Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_  
 année/mois/date \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_  
 (permet l'accès à la Zone des filles sur le site Web des GduC)

**1<sup>er</sup> parent/tuteur :** \_\_\_\_\_  
 Prénom \_\_\_\_\_ Nom de famille \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : Travail : ( ) \_\_\_\_\_ Rés. : ( ) \_\_\_\_\_ Cell. : ( ) \_\_\_\_\_

**2<sup>e</sup> parent/tuteur :** \_\_\_\_\_  
 Prénom \_\_\_\_\_ Nom de famille \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : Travail : ( ) \_\_\_\_\_ Rés. : ( ) \_\_\_\_\_ Cell. : ( ) \_\_\_\_\_

**Personne à aviser en cas d'urgence :**  
*autre que le parent ayant la garde; ne résidant pas au domicile de la fille*

\_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Nom de famille \_\_\_\_\_  
 Téléphone : Travail : ( ) \_\_\_\_\_ Rés. : ( ) \_\_\_\_\_ Cell. : ( ) \_\_\_\_\_

**PARTIE B : Utilisation de l'information**

Afin d'améliorer constamment nos programmes et activités, nous communiquons de temps à autre avec les filles pour leur demander leurs idées, opinions et commentaires. Veuillez cocher la case si vous ne nous autorisez **pas** à communiquer avec votre fille/pupille.

**PARTIE C : Besoins en matière d'accessibilité**

Les GduC veulent s'assurer que votre fille/pupille puisse participer pleinement aux activités en tant que membre. Si elle a une incapacité quelconque nécessitant des accommodements, nous vous prions de nous en aviser pour que nous puissions la placer dans l'unité qui répondra le mieux à ses besoins. Si vous désirez discuter de ses besoins d'accommodements avec une représentante des GduC d'abord, vous pouvez communiquer avec votre bureau provincial au 1-800-565-8111 ou à [membership@girlguides.ca](mailto:membership@girlguides.ca).

**PARTIE D : Entente des membres**

En signant cette entente, j'affirme que :

- je comprends que les Girl Guides of Canada – Guides du Canada (GduC) sont un organisme bénévole qui s'adresse aux filles et aux femmes, et j'accepte d'aider ma fille et ses responsables dans leurs activités tout au long de l'année;
- j'accepte de soutenir la vente des biscuits des Guides, principale activité de financement des GduC;
- je comprends que je dois m'assurer que ma fille/pupille respecte les heures d'arrivée et de départ des réunions et autres activités;
- j'ai lu et je comprends le **Code de Conduite** et je m'engage à ce que moi et ma fille nous y conformions et en respectons les règles. J'informerai tout autre parent/tuteur de ma fille/pupille qui interagira avec les GduC qu'il doit aussi s'y conformer et en respecter les règles.

Signature du parent/tuteur \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

**À USAGE INTERNE SEULEMENT**

Nom : \_\_\_\_\_ Date de naissance : (AA) \_\_\_\_\_ (MM) \_\_\_\_\_ (JJ) \_\_\_\_\_

Nom de l'unité : \_\_\_\_\_ N° de membre de la fille (iMIS) \_\_\_\_\_

**Consentement du parent/tuteur****Consentement général**

Les activités guides sont organisées selon des normes et directives de gestion établies, y compris en ce qui concerne la supervision, la formation, l'utilisation du matériel et les questions relatives à la santé. Ces normes sont énoncées dans le Guide Sécurité : Planification des activités et gestion de la sécurité, et sont disponibles sur demande.

Au cours d'une activité guide typique, il se peut que votre enfant (pupille) participe à des activités, supervisées par sa responsable, qui peuvent inclure, sans s'y limiter, les suivantes :

- l'artisanat (utilisation de ciseaux, de colle, de pièces de petite dimension)
- des jeux actifs (utilisation de ballons, course, saut à la corde, sauts, lancers, etc.)
- l'utilisation de matériel (pour des expériences scientifiques, l'artisanat, les jeux, la cuisine, etc.)
- des activités physiques extérieures dans la collectivité (ventes de biscuits, visites guidées à pied, patinage, randonnées dans la nature, etc.)
- des excursions à des lieux d'intérêt locaux (musées, parcs, casernes de pompiers, etc.)

Toutes les activités comportent un élément de risque. Bien que les Guides du Canada et la (les) responsable(s) de votre fille (pupille) prennent toutes les précautions raisonnables pour réduire ces risques, cela ne constitue pas une garantie contre les blessures et les pertes.

Certains des risques associés aux activités typiques comprennent (sans s'y limiter) : les éraflures, les coupures ou contusions, les foulures, entorses ou fractures possibles, les maladies de sources connues ou non, le vol ou la perte de biens, les blessures imprévues découlant d'activités, de l'utilisation de matériel ou d'actions, y compris les actes de négligence, faites par votre fille (pupille), d'autres participantes ou d'autres personnes.

Occasionnellement, vous devrez fournir à votre enfant (pupille) du matériel ou des vêtements appropriés à l'activité.

Il peut arriver que des adultes non membres n'ayant pas fait l'objet d'une vérification des antécédents aident à la supervision des activités de l'unité de votre enfant (pupille) sous la direction d'une responsable. Toutefois, nos règlements stipulent qu'aucune fille ne doit rester seule avec un adulte qui n'a pas fait l'objet d'une vérification des antécédents.

Certaines activités peuvent se dérouler dans la collectivité. L'endroit où se déroule l'activité peut être à distance de marche ou requérir que votre enfant (pupille) soit laissée ou reprise ailleurs qu'à l'endroit habituel. Dans ce cas ou lorsqu'il faut faire d'autres arrangements pour le transport, la responsable vous fournira tous les détails.

Il se peut aussi que votre enfant (pupille) participe occasionnellement à des activités ou événements (p. ex. : camps, voyages, excursions ou événements spéciaux) qui s'ajoutent aux activités décrites ci-dessus. Vous devrez alors donner votre autorisation pour ces activités ou événements spécifiques. Le cas échéant, la responsable d'unité de votre enfant (pupille) vous enverra des renseignements supplémentaires sur l'activité ou l'événement prévu.

**Déclaration :**

*J'ai lu et compris l'information fournie dans ce formulaire. Je comprends et assume au nom de mon enfant (pupille) tous les risques associés aux activités guides, lesquels ne sont pas limités aux risques énoncés précédemment. J'autorise mon enfant (pupille) à participer aux activités guides.*

Nom : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

(en lettres moulées)

Date : \_\_\_\_\_

*VEUILLEZ DÉTACHER CETTE PAGE ET LA CONSERVER DANS VOS DOSSIERS.  
NE LA RETOURNEZ PAS AVEC VOTRE DEMANDE SIGNÉE.*

## **Code de conduite**

(Révision : 9 décembre 2010)

*Le présent Code de conduite fait partie intégrante de l'implication dans les Girl Guides of Canada – Guides du Canada (GduC). Le Code de conduite exige que tous les membres, bénévoles, employés et parents ou tuteurs des membres se conforment aux règles suivantes :*

1. S'abstenir de toute parole, de toute action et de tout comportement, de quelque forme que ce soit, manifestant un manque de respect envers d'autres membres, bénévoles, employés ou membres des familles de telles personnes.
2. Maintenir la réputation et l'intégrité des GduC en s'assurant que leur conduite, que ce soit en personne, en ligne ou autrement, soit une source d'honneur et de fierté pour les GduC.
3. Veiller à procurer un environnement qui soit sécuritaire et protège les membres, filles et adultes, les bénévoles et les employés contre la violence psychologique, physique, verbale et sexuelle.
4. Respecter le droit à la protection de la vie privée des autres membres, bénévoles et employés, et le caractère confidentiel de leurs renseignements personnels.
5. Agir avec honnêteté et intégrité dans toute transaction portant sur les biens, les fonds ou tout autre élément d'actif appartenant aux GduC.
6. Respecter et observer les lois du Canada et de la province pertinente ou du territoire pertinent.
7. Traiter les membres, bénévoles, employés et familles des membres équitablement, sachant que les GduC ne tolèrent aucune discrimination illicite fondée sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la citoyenneté, la couleur, la religion, le sexe, l'âge, la capacité mentale ou physique, les croyances politiques, le statut socio-économique, l'état de santé, l'orientation sexuelle, l'état matrimonial ou tout autre motif énoncé dans la législation sur les droits de la personne de la juridiction dans laquelle les personnes concernées se trouvent.

*De plus, les membres, bénévoles et employés doivent observer ce qui suit :*

8. Souscrire aux principes de la Promesse et de la Loi des GduC, et adhérer aux règlements, aux politiques et aux méthodes des GduC.
9. Assumer les rôles et responsabilités énoncés dans leur description de tâches (s'il y a lieu) et exercer leurs fonctions dans les limites de leur autorité.
10. Assurer diligemment la confidentialité de tout renseignement relatif aux Guides du Canada obtenu dans l'exercice de leurs fonctions guides qui n'est pas du domaine public.

Les Girl Guides of Canada – Guides du Canada se réservent le droit de prendre des mesures relativement à toute violation du Code de conduite.

*VEUILLEZ DÉTACHER CETTE PAGE ET LA CONSERVER DANS VOS DOSSIERS.  
NE LA RETOURNEZ PAS AVEC VOTRE DEMANDE SIGNÉE.*

## **Le Code de conduite et vous**

(Mars 2011)

Les valeurs mises de l'avant par les Girl Guides du Canada (GduC) sont énoncées dans la Promesse et la Loi, et appuyées solidement par le Code de conduite. Puisque vous faites partie de la communauté guide, vous – filles membres et parents/tuteurs, membres adultes, bénévoles et employés – avez le droit de bénéficier d'un environnement respectueux, sécuritaire et positif. Ce droit s'accompagne de la responsabilité d'assurer que l'expérience soit respectueuse, sécuritaire et positive pour toutes les personnes qui sont impliquées dans le mouvement guide.

### **Chaque personne impliquée dans les GduC a des rôles et des responsabilités à assumer relativement au Code de conduite :**

- Respecter les principes du Code de conduite et être personnellement responsable de vos actions et de vos comportements.
- Vous tenir responsables les unes les autres de vos actions et de vos comportements.
- Communiquer de façon ouverte, claire et respectueuse pour résoudre les problèmes.
- Prendre des mesures promptes et raisonnables pour régler les problèmes en temps opportun afin d'éviter une escalade inutile, et demander de l'aide au besoin.
- Être un modèle pour les autres, particulièrement pour nos filles membres/filles/pupilles.

### **Les GduC s'attendent à ce que les membres adultes travaillant auprès des filles :**

- présentent et expliquent le Code de conduite aux filles de leur unité et s'entendent avec elles sur son application à leur unité;
- s'informent sur les politiques et les méthodes des GduC;
- expliquent aux bénévoles non membres et aux parents/tuteurs les politiques et les méthodes pertinentes à leur interaction avec les GduC;
- communiquent régulièrement et de façon significative avec les parents/tuteurs;
- appliquent des règles de comportement uniformes pour toutes les filles.

### **Les GduC s'attendent à ce que les parents/tuteurs :**

- encouragent et aident leur fille/pupille à respecter le Code de conduite;
- s'assurent que tout autre parent/tuteur de leur fille/pupille connaisse le Code de conduite et la responsabilité qui lui incombe de le respecter dans ses interactions avec les GduC;
- soutiennent les efforts des GduC et de ses membres adultes pour maintenir un environnement où tout le monde aime le guidisme;
- communiquent régulièrement et de façon significative avec les responsables de l'unité de leur fille/pupille.

### **Les GduC s'attendent à ce que les filles membres :**

- participent à la programmation avec leur responsable d'unité en vue de connaître le Code de conduite et nos règles de comportement.

On peut obtenir la politique sur le Code de conduite en s'adressant à un membre adulte ou à un bureau provincial. Les membres adultes et les employés peuvent accéder aux politiques liées au Code de conduite au moyen de la Zone des membres.